

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE HANAU-LA PETITE PIERREEXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 septembre 2021

Nombre de conseillers : 60 Conseillers présents : titulaires : 46 + 5 Pouvoirs
suppléants : 5

Secrétaire de séance : M. F. ENSMINGER

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

PRESENTS : M. T. SPACH, Mme L. JOST-LIENHARD, M. P. MICHEL, Mme D. HAMM, M. S. FATH, Mme A. CHABERT, M. F. STAATH, Mme L. MEHL, MM. M. MEYER, G. BERBACH - Suppléant -, F. ENSMINGER, Mme C. KISTER, MM. M. GANGLOFF, E. WAGNER, D. FOLLENIUS, R. MULLER - Suppléant -, H. DOEPPEN, Mmes E. BECK, C. MUNSCH, S. FISCHBACH, MM. J.-M. KRENER, L. STEINMETZ, C. WINDSTEIN, Y. KLEIN, F. GERBER, A. DANNER, R. SCHMITT, D. BURRUS, J.M. HOERTH, Mme C. DURRMEYER-ROESS, MM. T. SCHINI, R. MULLER, C. FAUTH, S. SCHMIDT - Suppléant -, S. LEICHTWEIS, P. HERRMANN, J.L. RINIE, Mme H. SCHMITT - Suppléante -, MM. M. KRAPFENBAUER, A. SPAEDIG, G. KOHL - Suppléant -, J.C. BERRON, R. LETSCHER, R. KOENIG, Y. RUDIO, C. EICHWALD, G. SAND, Mme V. RUCH, M. C. DORSCHNER, Mme C. DOERFLINGER, M. J.M. REICHHART.

EXCUSES : MM. B. SCHAFF, D. ETTER, G. REUTENAUER, Mme E. SCHLEWITZ - Pouvoir à M. J.-M. KRENER -, M. G. HALTER, Mme A. LEIPP - Pouvoir à M. D. BURRUS -, MM. H. STEGNER - Pouvoir à M. T. SCHINI -, D. HOLZSCHERER, F. DE FIGUEIREDO - Pouvoir à M. C. DORSCHNER -, B. KRIEGER, Mmes F. BOURJAT, D. SCHMITT-MERX - Pouvoir à M. C. DORSCHNER -.

Délibération n°11 : Création d'une Maison des sports et loisirs de nature dans la Maison du Frasey

Rapporteur : M. J.C. BERRON

Vu le Plan « Avenir Montagnes » pour un modèle touristique diversifié et durable,

Vu la volonté de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre de s'inscrire dans ce plan,

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

* **D'ADOPTER** le projet de création d'une Maison des sports et loisirs de nature dans la Maison du Frasey à La Petite Pierre ;* **D'ARRETER** son plan de financement prévisionnel suivant :

DÉPENSES HT		RECETTES HT		
Bâtiment	122 750,00 €			
Abords	77 550,00 €	Plan « Avenir Montagnes »	214 601,42 €	80 %
Maîtrise d'Oeuvre	30 295,38 €			
Divers et imprévus	20 030,00 €	Autofinancement (fonds propres)	53 650,36 €	20 %
Autres honoraires	17 626,40 €			
TOTAL	268 251,78 €		268 251,78 €	

* **d'AUTORISER** le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,
Le Président